

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : karina-coulombe-cssmv-gouv-qc-ca
<https://www.cadre21.org/membres/karina-coulombe-cssmv-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2024-11-11 20:01:13

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que lorsque nous intervenons auprès des élèves, il y a des étapes à suivre en se référant à la trousse SEXTO. Nous devons également remplir une grille d'évaluation lorsque nous rencontrons individuellement les élèves impliqués. Cette grille d'évaluation permet d'avoir les informations nécessaires afin que les policiers puissent intervenir par la suite. Il est également important de se rappeler de ne jamais regarder dans le téléphone des élèves si nous avons un doute, car ce sera considéré comme de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Lorsqu'il s'agit de sextage, je vais m'assurer d'intervenir en suivant les étapes nécessaires (démarches trousse SEXTO) dans la bonne ordre pour recueillir toutes les informations nécessaires avant de contacter la police. Je vais également savoir de quelle façon poser mes questions en suivant la grille d'évaluation SEXTO tout en assurant la sécurité de l'élève.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De poser les bonnes questions en me référant à la grille d'évaluation de la trousse SEXTO. Cela afin d'obtenir les informations sur les 4 aspects importants à savoir sur la situation (l'amorce, la nature, l'intention, l'étendue et l'implication). Je vais également faire particulièrement attention d'obtenir le plus d'informations possible sur la situation afin de savoir si les téléphones des élèves doivent être confisqués pour maintenir la sécurité de l'élève victime.